

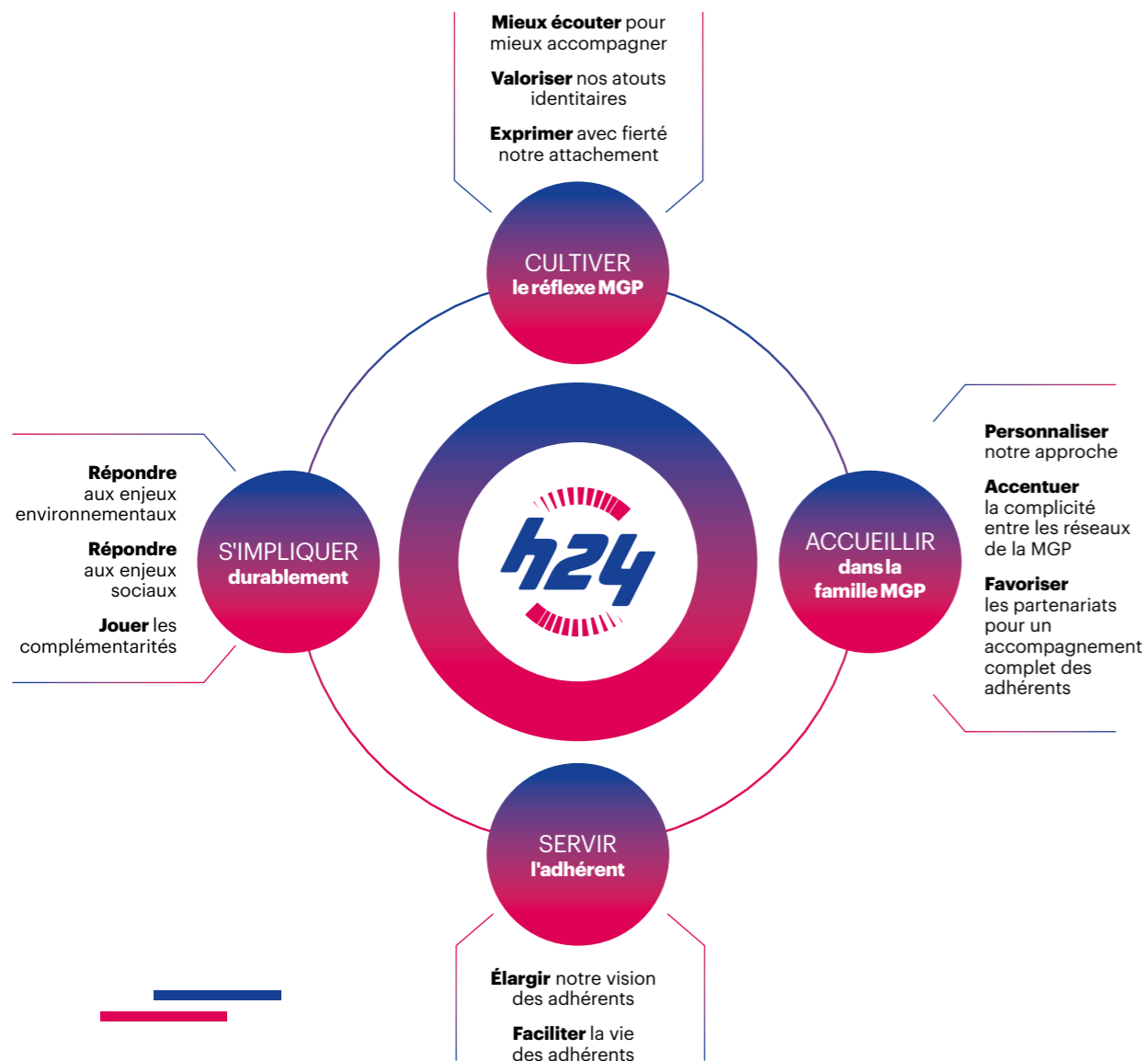
**CHAQUE
JOUR**

**AVEC
VOUS**

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

Plan stratégique H24



RAISON D'ÊTRE

Favoriser la sérénité de toutes celles et tous ceux qui concourent à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de leur entourage, en étant la mutuelle qui s'engage avec force, dans une démarche de protection durable et de progrès, et intervient quotidiennement à leur côté, avec des solutions spécifiques, adaptées à l'évolution du monde auquel ils appartiennent.

SOMMAIRE

4

Éditorial de Benoît Briatte, président, et Stéphane Lecocq, directeur général : « Une année d'excellence pour aborder les défis de demain ».

7

FIERS

DE NOTRE PERFORMANCE

Des résultats remarquables	8
La MGP toujours plus reconnue et appréciée	11
Des projets tournés vers l'avenir	14

19

FIERS

DE NOTRE MISSION

Une dynamique en marche	20
Servir toujours mieux l'adhérent	22
Engagés dans une démarche de progrès	25

31

FIERS

DE NOTRE MODÈLE

La force du modèle démocratique	32
La force du modèle social et solidaire	35
Une entreprise responsable	38

43

PRÊTS

POUR L'AVENIR

Nous adapter en affirmant nos valeurs	44
---	----

ÉDITO CROISÉ Une année d'excellence pour aborder les défis de demain



BENOÎT BRIATTE
PRÉSIDENT DE LA MGP

STÉPHANE LECOCQ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MGP

En quoi l'année 2021 est-elle différente des autres ?

BENOÎT BRIATTE : Malgré la pandémie, et dans le contexte de la réforme de la protection sociale complémentaire et des réflexions sur la « Grande Sécu », nous avons encore amélioré nos activités politiques et opérationnelles. La MGP affiche des indicateurs de performance exceptionnels, dont une attractivité record.

Comment expliquez-vous cette année exceptionnelle ?

STÉPHANE LECOCQ : Le nouveau plan stratégique H24, associé à notre qualité de mutuelle à

mission, donne un cadre et des outils dynamiques qui prennent en compte l'adhérent dans son environnement. Notre volonté d'être toujours au service et au contact des forces de sécurité porte naturellement ses fruits. Et ce n'est pas le contexte sanitaire qui a altéré notre esprit d'équipe, bien au contraire. Plus que jamais, nos adhérents savent qu'ils peuvent compter sur nous.

Comment la MGP, mutuelle à mission, répond-elle à ses enjeux sociaux et environnementaux ?

STÉPHANE LECOCQ : Pour la première fois, nous avons réalisé notre bilan carbone et, en

« QUELLE QUE SOIT NOTRE ÉVOLUTION, LA MGP VISERA TOUJOURS L'EXCELLENCE SANS JAMAIS RENIER SES PRINCIPES FONDATEURS. »

BENOÎT BRIATTE

2022, nous mesurerons la température de notre portefeuille d'actifs pour réduire notre empreinte environnementale. Cela s'ajoute aux actions menées par les collaborateurs depuis des années.

BENOÎT BRIATTE : L'organisation des Médailles de l'Engagement récompensant l'incroyable bravoure des policiers a été aussi un événement fort qui s'inscrit dans nos engagements sociaux. La MGP ne se contente pas de rembourser des frais de santé, elle soutient au quotidien les forces de sécurité et les valorise auprès de la société civile.

Vous avez évalué la santé des forces de sécurité : quels enseignements en tirez-vous ?

BENOÎT BRIATTE : L'écoute et la prise en compte de l'état de santé des forces de sécurité relèvent aussi de notre responsabilité de mutuelle à mission, résolument affinitaire. Ce Baromètre santé a mis en exergue le niveau élevé de détresse psychologique chez les policiers. Déjà très engagée sur le sujet des risques psychosociaux, la MGP renforcera ses actions sociales et ses journées de prévention partout en France avec la présence très active des élus. Je tiens d'ailleurs à saluer leur mobilisation au service de l'intérêt commun.

STÉPHANE LECOCQ : Cette présence, comme celle cultivée par les équipes opérationnelles, répond aux besoins de nos adhérents, qui sont de plus en plus satisfaits.

Pourquoi restez-vous vigilant quant au déploiement de la PSC ?

BENOÎT BRIATTE : La réforme, dans son principe, est une belle avancée pour les agents de la fonction publique, mais c'est une révolution pour nous. Je crains que les garanties collectives standardisent les offres et les tirent vers le bas. Or les spécificités des métiers des forces de sécurité demandent au contraire une approche personnalisée et plus protectrice.

Comment vous adaptez-vous ?

BENOÎT BRIATTE : Nous devons revoir notre modèle en profondeur pour proposer, en temps voulu, les meilleures solutions. Nous ne nous interdisons aucune piste de réflexion ni synergie avec d'autres. Une chose est sûre, quelle que soit notre évolution, la MGP visera toujours l'excellence sans jamais renier ses principes fondateurs : bien servir l'adhérent, fédérer nos collaborateurs et maintenir la qualité de la vie politique.

STÉPHANE LECOCQ : Nous abordons la PSC avec un système d'information totalement adapté. Confiants dans nos capacités, nous avons déjà commencé à gérer le contrat collectif de nos propres salariés. La MGP est légitime pour protéger les forces de sécurité. Elle est attendue comme un acteur de cette réforme et elle sera au rendez-vous.

« LA MGP EST ATTENDUE COMME UN ACTEUR DE CETTE RÉFORME ET ELLE SERA AU RENDEZ-VOUS. »

STÉPHANE LECOCQ



FIERS

DE
NOTRE
PERFORMANCE

Malgré une situation sanitaire instable et une réglementation toujours en évolution, 2021 s'avère une année exceptionnelle pour la MGP en matière de performance opérationnelle, commerciale et financière. Guidée par son plan stratégique H24 et nouvellement mutuelle à mission, la MGP voit ses efforts porter leurs fruits grâce à une gestion rigoureuse, à une présence toujours plus active auprès des forces de sécurité et à la qualité du service rendu à l'adhérent. La MGP confirme ainsi sa solidité et son positionnement unique et incontournable.

Des résultats remarquables

Le dynamisme de la MGP, la pertinence de ses investissements et la maîtrise de ses dépenses ont produit des résultats exceptionnels. La MGP est plus que jamais une mutuelle sûre, à la gestion équilibrée.



DES ÉCONOMIES

DE PRÈS DE
42 MILLIONS D'EUROS
DEPUIS 2016

DES RÉSULTATS FINANCIERS INÉDITS

Malgré la pandémie, l'accroissement des remboursements de santé et le versement de la taxe Covid, la MGP affiche de très bons résultats,

attestant de ses **capacités d'autosuffisance**. Soumise à un contrôle de gestion de plus en plus rigoureux, la mutuelle suit attentivement ses dépenses. En 2021, **elle a encore rationalisé ses frais généraux**, ce qui lui a fait économiser près de 42 millions d'euros depuis 2016. En parallèle, la MGP est restée très dynamique en allouant le budget nécessaire à la réalisation des projets stratégiques (système d'information, outils digitaux...).

DES INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS ET SÉCURISÉS

La gestion des actifs de la MGP est orientée sur le long terme, sans prises de risques financiers et réglementaires, dans le respect des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Une des forces de son portefeuille est sa grande diversité, ce qui lui permet de **sécuriser les investissements** et d'être le moins possible soumise aux variations du marché. En 2021, la MGP a également poursuivi ses investissements locatifs dans l'immobilier en région parisienne, avec l'achat de logements, de bureaux et de commerces.

À LA RECHERCHE D'IMPACTS POSITIFS

En 2021, la gestion financière de la MGP a naturellement intégré les exigences liées à sa nouvelle qualité de mutuelle à mission. Les principes éthiques déjà appliqués (aucun investissement dans l'armement, le tabac, les jeux...) ont été renforcés par de **nouveaux indicateurs extra-financiers, environnementaux et sociaux**. La MGP a notamment investi dans des fonds qui favorisent la décarbonation ainsi que dans des fonds de prêt à l'économie qui soutiennent les petites et moyennes entreprises françaises.

DES PRESTATIONS EN HAUSSE

La MGP a dû faire face à une augmentation des prestations versées sur les postes dentaire, optique et audiologie : + 25 % par personne couverte entre 2019 et 2021. Les règlements liés aux arrêts de travail ont progressé de 14 % par personne protégée entre 2020 et 2021. En dépit de ces hausses, la MGP a maîtrisé ses cotisations. Ainsi, la hausse des cotisations santé n'est que de 2 % en moyenne hors effet âge, en dessous de celle constatée sur le marché (+ 2,6 %).

« Nous développons la performance de la MGP avec des équipes internes qui veillent, en temps réel, à la bonne trajectoire des investissements. »

Sonia Essouri,
directrice de la gestion des actifs

« Tous nos indicateurs comptables prouvent que la MGP est solide et peut évoluer dans des conjonctures même incertaines ou défavorables. »

Isabelle Tami,
directrice de la comptabilité et du contrôle de gestion

En 2022, la MGP continuera à piloter sa gestion des actifs en veillant aux risques financiers et réglementaires mais également à l'impact environnemental et social, en mesurant notamment l'empreinte carbone de son portefeuille.

DANS LE RESPECT DES LOIS EUROPÉENNES

Le 10 mars 2021, le règlement européen (UE) 2019/2088 dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en application. Celui-ci et les dispositions de droit interne créent des obligations d'informations institutionnelles à propos de la prise en compte des critères économiques, sociaux et environnementaux (ESG). Un rapport annuel, au format défini, sera publié sur une page du site Internet.

TRANSPARENCE DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

La MGP a encore amplifié ses actions destinées à la **lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme** (LCB-FT) à la suite de la publication de l'arrêté du 6 janvier 2021, renforçant notamment les obligations en matière de contrôle, tant permanent que périodique, et confiant de nouvelles attributions au conseil d'administration.

La MGP toujours plus **reconnue** et **appréciée**

La complémentarité élus-opérationnels et la présence digitale continue des campagnes ont entraîné un record d'adhésions. La MGP séduit et fidélise. Les adhérents expriment leur satisfaction en ligne, contribuant à renforcer l'image et l'attractivité de leur mutuelle.



L'entrée en vigueur, fin 2020, de la résiliation infra annuelle (RIA), qui permet après un an de souscription de quitter son organisme complémentaire le mois suivant sa demande, sans frais ni pénalités, n'a pas été un handicap. Contrairement à d'autres mutuelles, la MGP affiche un solde positif entre les adhésions et les départs. Parmi les arrivées en nombre : **les actifs du ministère de l'Intérieur** (+ 22 %).

En 2021, la MGP compte ainsi **134 648 adhérents, soit 2,1 % en plus qu'en 2020.**

UNE ATTRACTIVITÉ RECORD

Malgré la pandémie, l'attractivité de la mutuelle a atteint un niveau inédit en 2021. Au total, **9 159 nouvelles affaires** ont été enregistrées, soit une hausse de 24 % par rapport à 2020.

DES ARGUMENTS NOVATEURS

Ces excellents résultats découlent du plan H24 et du travail des équipes. Toujours mieux formés, **les réseaux des élus et des collaborateurs de la MGP**, sur



+ 3,57 %
d'augmentation pour le
résultat financier comptable



28,9 %
la part des investissements
dans des fonds à impact fort



301 %
taux de couverture du SCR

« 2021 est une année de bascule. Notre engagement et notre organisation nous font gagner des parts de marché. Les forces de sécurité et le ministère de l'Intérieur nous font confiance. »

Emmanuel Bris,
directeur du développement

**LA MGP,
MEILLEURE
MUTUELLE
SANTÉ ET
PRÉVOYANCE**

Largement devant les autres acteurs du secteur, la MGP a été désignée meilleure mutuelle santé et prévoyance 2021 par les utilisateurs du site Opinion Assurances. Un résultat qui, comme l'enquête de satisfaction annuelle, met en lumière l'engagement des équipes. Cette distinction, médiatisée dans la presse affinitaire, a été mise en avant dans la campagne commerciale d'été.

le terrain comme à distance, ont prouvé **leur complémentarité et leur réactivité**. Pour accompagner ce mouvement, la direction du développement a maintenu en continu une présence digitale des campagnes et a ciblé plus finement ses ventes à distance via la téléphonie.

Des temps forts ont soutenu cette stratégie. Au cours de l'année 2021, plusieurs offres commerciales innovantes ont été conçues pour répondre au contexte. Elles ont été proposées aux nouveaux adhérents qui ont pu, en fonction de leur situation, bénéficier de **mois offerts** au titre des garanties santé et salaire ainsi que du **doublement**, pendant plusieurs mois, **de l'aide mensuelle de 15 euros de l'État** dans le cadre du régime transitoire de la PSC. La mobilisation de l'ensemble des équipes commerciales a porté ses fruits. Au final, l'objectif de développement annuel fixé a été **dépassé de plus de 14%**.

RECORD D'ADHÉSIONS DANS LES ÉCOLES

Constituée en 2020, l'équipe dédiée aux écoles s'est déployée sur un ensemble de sites prioritaires. Grâce à l'écoute active des besoins des futures forces de sécurité, la MGP a atteint un taux record d'adhésion de 45 %, soit plus de 2 700 nouveaux contrats signés, dont une partie dans les écoles d'officiers.

ESSOR DU PARTENARIAT MGP/GMF

Cette année encore, la MGP tient ses engagements, voire les dépasse. **Plus de 6 100 indications vers GMF** ont été réalisées (contre 5 700 en 2020). Grâce aux équipes de la MGP, GMF



« Les équipes relation adhérents démontrent leur savoir-faire avec succès. La MGP est prête à répondre à de plus grandes ambitions. »

Régis Arvaron,
directeur de la relation et de l'expérience client

35 %
de taux de transformation

-11,63 %
de résiliations par rapport à 2019

a signé **1 700 nouveaux contrats** avec près de 700 nouveaux sociétaires. Après l'Outre-mer, de nouvelles permanences MGP en agence GMF ont été ouvertes à Perpignan et à Bastia. Une conseillère commune aux deux maisons partage dorénavant son temps entre GMF et la MGP. En juin 2021, dans cette dynamique de réciprocité, la MGP et GMF ont chacun valorisé auprès de 22 000 de leurs adhérents et sociétaires les offres et services de l'autre.

UNE SATISFACTION ADHÉRENT EN HAUSSE

Portée par H24 et l'implication de ses équipes, la MGP obtient de bons résultats à son enquête annuelle : **88 %** des adhérents se déclarent satisfaits, et parmi eux **40 % sont**

même très satisfaits (contre 27 % en 2020). Elle enregistre également un taux de réclamation en baisse : 0,48 % (contre 0,59 % en 2020). Par rapport à l'année précédente, le délai moyen de traitement global a également été réduit de 1,5 jour, alors que le nombre d'appels a progressé de 17 %.

LA MGP À NOUVEAU CERTIFIÉE

Début 2021, la **certification ISO 9001** a été renouvelée pour trois ans, après audit d'un organisme indépendant. Elle valide le management de la qualité orientée prestations. Parmi les points forts relevés : les délais de paiement des prestations santé et prévoyance et la conformité aux référentiels de suivi et de pilotage de la réglementation.

Des projets tournés vers l'avenir

22 projets annuels et pluriannuels ont été menés par les équipes de la MGP en fonction des objectifs du plan stratégique H24. Leurs finalités ? Aborder sereinement les défis futurs en améliorant toujours la performance de la mutuelle et les services rendus aux adhérents.



ACTUALISATION
DU PACK DE CONFORMITÉ
ASSURANCE

UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNISÉ

Après trois années de travail, le chantier de transformation du système d'information de la MGP

s'est achevé : refonte de la gestion électronique des documents, de l'éditique, de l'outil relation adhérent, de l'outil de gestion, de l'intranet... Par ailleurs, pour optimiser son fonctionnement, la mutuelle a édicté un **référentiel commun à l'ensemble des fournisseurs**. Il facilite le suivi des contrats et la rationalisation des coûts. Ces améliorations de fond ont été menées en concomitance avec le développement de la stratégie de digitalisation : nouvelle application mobile, enrichissement de l'espace adhérent...

GESTION DE CONTRAT : UN OUTIL SOUPLE ET RÉACTIF

La modernisation de l'outil de gestion des contrats adhérents opérée en 2021 est gage de flexibilité et de standardisation des offres et des processus. La MGP est capable de gérer aussi bien des contrats collectifs qu'individuels et de proposer de nombreux services web utiles à l'adhérent.

RGPD : PUBLICATION DU PACK ASSURANCE

La MGP place la protection des données à caractère personnel au cœur de ses préoccupations. L'entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD), le 25 mai 2018, a nécessité la **mise à jour du pack de conformité assurance, forme de référentiel**. Ainsi, les quatre grandes organisations représentant les acteurs du secteur de l'assurance ont élaboré ensemble, en association avec la CNIL, un guide qui actualise ce pack de conformité publié en juillet 2021. Autre projet d'importance : la **préparation de l'audit de certification** à la norme ISO 27001 auquel la MGP

se soumettra en 2022. Il s'agit d'une norme internationale de référence en lien avec la sécurité de l'information.

UN NOUVEL OUTIL DE GESTION DES RISQUES

En 2021, pour améliorer ses systèmes de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit, la MGP a adopté une nouvelle solution, commune à ces métiers : **Qualitadd**. Favorisant la transversalité entre les services et l'aide à la décision de la gouvernance, elle permet de cartographier les risques, de saisir les contrôles, de répertorier les incidents et de suivre les

« Bravo aux équipes pour avoir concrétisé des chantiers d'envergure tout en s'impliquant dans d'autres actions utiles à la bonne évolution de la MGP. »

Isabelle Soulas,
pilote du Plan Projets

recommandations d'audit. **Les modules bases incidents et audit sont d'ores et déjà opérationnels**, avant la mise en place, en 2022, du volet gestion des risques.



« 2021 a été marquée par la préparation et la publication de textes précisant les contours de la réforme de la PSC. À chaque étape, nous en avons analysé en profondeur les impacts. »

Michaël Sagnard,
directeur juridique et conformité

DES CONTACTS TÉLÉPHONIQUEMENT RÉGLEMENTÉS

En 2021, la MGP s'est mobilisée pour mettre en œuvre de **nouvelles obligations liées au démarchage téléphonique**. La loi du 8 avril 2021 relative à la réforme du courtage de l'assurance et du courtage en opérations de banque et en services de paiement et le décret du 17 janvier 2022 relatif au démarchage téléphonique en assurance ont en effet instauré un cadre plus strict, applicable à compter du 1^{er} avril 2022.

TOUS PRÊTS POUR LA PSC

La performance opérationnelle de la MGP s'est aussi manifestée dans l'édition en urgence d'attestations PSC aux adhérents fonctionnaires. La réforme de la protection sociale complémentaire impose aux employeurs publics de l'État de rembourser à leurs agents une partie des cotisations de leur complémentaire santé. Pour en bénéficier, les adhérents devaient fournir, dans des délais courts, une attestation spécifique. **En seulement deux semaines, la MGP a pu la concevoir et l'envoyer aux 80 000 adhérents concernés.**



22
projets annuels et pluriannuels
travaillés en 2021



12
projets aboutis



80 000
adhérents ont reçu
leur attestation PSC

FIERS

DE LA MGP

PRÉSENCE

« Dédier une équipe aux écoles a permis de structurer notre démarche, de favoriser les échanges entre collègues et l'émergence de bonnes pratiques. C'est une nouvelle preuve de l'accompagnement que nous proposons aux adhérents dès leur formation et tout au long de leur carrière. La collaboration avec les délégués MGP en école renforce encore notre présence bienveillante auprès d'eux. »



Nathalie François,
attachée commerciale
réseau école

RÉACTIVITÉ

« C'est une fierté collective d'avoir réussi à sortir en temps et en heure l'attestation PSC pour nos adhérents dans un délai extrêmement court et alors que des informations réglementaires complémentaires nous parvenaient au fil de l'eau. Chacun de nous s'est montré réactif et a mis toute son énergie dans cet objectif partagé. Une belle occasion de monter ensemble en compétences. »



Vanessa Faurel,
chargée de mission à la
direction de la relation et
de l'expérience adhérent

HONNEUR

« Je suis adhérent à la MGP depuis 1969 et j'ai eu l'occasion de constater les évolutions qui ont été mises en place. Je ne peux que m'en féliciter et, bien sûr, féliciter les dirigeants, les conseillers, toutes les femmes et tous les hommes en charge de cette mutuelle. Son sérieux, son humanité sont un honneur. »

Jean, avis déposé sur le site Opinion Assurances le 26/11/2021



FIERS

DE
NOTRE
MISSION

Aux côtés des forces de sécurité, la MGP déploie des actions adaptées à leurs besoins spécifiques. En 2020, elle a renforcé sa vocation affinitaire en devenant mutuelle à mission. Sa raison d'être, ouverte sur le monde et la réalité de la vie de ses adhérents et de leur entourage, irrigue ses activités. Fiers de leurs responsabilités, militance, gouvernance et collaborateurs s'engagent chaque jour auprès des adhérents et plus largement des forces de sécurité, portés par les valeurs de solidarité et de proximité.

Une dynamique en marche

Nouvellement mutuelle à mission, la MGP a mis en place son comité de mission, instance chargée exclusivement du suivi de l'exécution de la mission.



OBJECTIFS
3 OBJECTIFS STATUTAIRES
DÉCLINÉS EN OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

MUTUELLE À MISSION : UN DOUBLE SYSTÈME DE VÉRIFICATION

Dispositif interne : un comité de mission en charge exclusivement du suivi de l'exécution de la mission, constituée de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux.

Dispositif externe : l'intervention d'un organisme tiers indépendant en charge de la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Conformément aux nouvelles dispositions du Code de la mutualité, la MGP devait confier

à un comité de mission le soin de suivre la bonne exécution de sa mission, notamment en évaluant **les actions qu'elle déploie pour atteindre ses objectifs sociaux et environnementaux**. Le conseil d'administration, en décembre 2020, a adopté une charte définissant le fonctionnement du comité. Puis, début 2021, il a procédé à la désignation de quatre membres, issus de la gouvernance. Le ministre de l'Intérieur, ou son représentant, y est membre de droit. Le président et le directeur général de la MGP y sont invités permanents.

LES PREMIERS TRAVAUX

Le comité de mission a acté sa prise de fonction à travers son **premier rapport publié en mai 2021**. Il a élaboré son programme de travail, répertorié les actions engagées par la MGP dans le cadre de sa mission et participé à la définition des objectifs opérationnels et de leurs indicateurs. Fin 2021, le comité a aussi assisté le conseil d'administration dans le choix de l'organisme tiers indépendant, prévu par la loi, en charge de la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

DÉFENDRE SON MODÈLE

La MGP a participé activement aux réflexions et travaux réalisés au sein de **La Communauté des Entreprises à Mission**, association qui regroupe des entreprises à mission souhaitant coopérer et s'impliquer dans la montée en puissance de ce modèle. Elle a ainsi partagé ses réflexions sur les toutes premières démarches que doivent mener les entreprises engagées dans cette voie.

« Dans son rapport, le comité de mission porte un regard global sur l'exécution de la mission et les progrès accomplis en la matière. »

Jérémie Herent,
vice-président délégué, membre du comité de mission

Servir toujours mieux l'adhérent

Fidèle à sa raison d'être et dans la lignée de son premier objectif statutaire, la MGP a continué en 2021 à renforcer ses offres et ses services, et à proposer des outils répondant aux besoins spécifiques des forces de sécurité.



« Notre décision de rembourser des séances chez le psychologue répond à un réel besoin. En 2021, plus de 4 fois plus d'adhérents en ont bénéficié par rapport à 2019, pour l'équivalent de 10 600 consultations. »

Laurent Tonnelier,
directeur technique et produits,
responsable de la fonction
actuarielle

DES EXCÉDENTS REDISTRIBUÉS AUX ADHÉRENTS

Grâce à un pilotage rigoureux de sa gestion, la MGP a reversé 33 euros à chacun des adhérents couverts par une garantie décès MGP au 1^{er} mai 2021. L'opération sera renouvelée en mai 2022 et en mai 2023 (34 euros), pour atteindre un montant de 100 euros en 3 ans par adhérent. Au total, près de 10 millions d'euros seront redistribués au titre de la Provision pour Participation aux Excédents (PPE).

LE TRIPLEMENT COVID PROLONGÉ

Par leur présence sur le terrain, les forces de sécurité sont particulièrement exposées au virus. Engagée activement

auprès de ses adhérents et de leurs proches, la MGP a décidé de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2021, le dispositif exceptionnel de **triplement du capital décès des agents en activité en cas de décès dû à la Covid-19** qu'elle avait mis en place en 2020. Il sera encore renouvelé en 2022.

SOUTENIR LE MORAL DES FORCES DE SÉCURITÉ

Le bien-être psychique des forces de sécurité est une des préoccupations de la MGP. Le Baromètre santé qu'elle a réalisé en 2021 (voir page 25) a d'ailleurs

confirmé un niveau de détresse psychologique élevé parmi les policiers, dont les conditions d'exercice se sont dégradées ces dernières années. Face à ce constat, quel que soit le contrat, la MGP propose désormais la prise en charge de **quatre consultations par an chez un psychologue**, à hauteur de **60 euros chacune**.

AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS FRAGILISÉS

La MGP a signé une convention de partenariat avec **l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)**, pour favoriser

le départ en vacances de ses adhérents. Dans ce cadre, elle s'est engagée à les informer des **programmes d'actions sociales** destinés notamment aux 18-25 ans, aux seniors, aux aidants, aux familles aux bas revenus ou à celles ayant un enfant porteur de handicap. Les informations ont été diffusées sur mgp.fr et dans les colonnes du magazine de la mutuelle « La MGP & vous ».

Une nouvelle convention a également été signée avec **L'Union des blessés de la face et de la tête, « Les Gueules cassées »**. Les adhérents forces de sécurité, blessés au visage ou à la tête dans

le cadre de leur activité, pourront ainsi bénéficier d'une assistance psychologique et matérielle de la part de l'association.

« Le système d'information permet de combiner plusieurs offres et produits et de traiter avec qualité les contrats collectifs. La MGP est ainsi en mesure de mieux servir l'adhérent d'aujourd'hui et de demain. »

Frédéric Boissel,
directeur des systèmes d'information

DES OUTILS DIGITAUX FACILITATEURS

La MGP a poursuivi en 2021 la digitalisation de la relation adhérent. **Une application mobile** a vu le jour pour leur faciliter l'accès à leurs informations santé 24h/24 et 7j/7. Cette première version a remporté un franc succès. Au total, le recours au digital a significativement augmenté en 2021 : 57 % des demandes relatives aux prestations santé et 74 % des demandes relatives aux prestations incapacité ont ainsi été effectuées via l'application ou le web.

« LA MGP & VOUS » PLUS PROCHE DES LECTEURS

Après une enquête dédiée auprès des adhérents, la MGP a fait évoluer son magazine trimestriel « La MGP & vous ». L'objectif ? Proposer **davantage d'informations pratiques sur la MGP** et ses garanties ainsi que des sujets encore plus orientés forces de sécurité. Le magazine est dorénavant accompagné d'un supplément familial destiné aux 6-10 ans : « Les petits sentiers de Chjara-Stella », qui se veut un outil d'aide à la parentalité policière. Les adhérents peuvent ainsi échanger avec leurs enfants sur des sujets sensibles liés à l'exercice de leur métier.



28 500

téléchargements de l'application mobile en 2021



10 600

consultations chez le psychologue remboursées en 2021 (vs 1 870 en 2019)

Engagés dans une démarche de progrès

Conformément à sa raison d'être, la MGP s'est aussi engagée à relever, à son niveau, les défis sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, et à accompagner les forces de sécurité sur toutes leurs préoccupations du quotidien.



sociale) et le cabinet YCE Partners, la MGP a réalisé le **premier Baromètre santé** des forces de sécurité. Cette enquête, à laquelle **plus de 6 000 policiers ont répondu**, avait pour but d'affiner la connaissance des problématiques et comportements de santé, physique et psychique, des agents de la police nationale. Ses résultats devaient permettre d'identifier des services et actions de prévention à mettre en œuvre pour mieux les accompagner.

Parmi les enseignements marquants de ce baromètre : **le niveau de détresse psychologique élevé des forces de l'ordre**. Un quart des répondants déclarent avoir eu des pensées suicidaires ou avoir entendu des collègues en évoquer. Un groupe de travail constitué d'élus

BAROMÈTRE SANTÉ : SAVOIR ET PRÉVENIR

Début 2021, en partenariat avec le CRAPS (Cercle de recherche et d'analyse sur la protection

« Cette année, la MGP a soutenu une nouvelle fois haut et fort ceux qui nous protègent à travers *Les Médailles de l'Engagement* et le *Baromètre santé*. »

Philippe Garrachon,
responsable communication

de la MGP va réfléchir aux moyens de renforcer encore les actions de sensibilisation et de prévention déjà mises en place.

Mais au-delà, ce baromètre était aussi l'occasion d'éclairer tous les acteurs du parcours professionnel des policiers sur leur état de santé et les leviers d'amélioration. La MGP a donc rendu publique cette étude, qui a fait l'objet d'une **médiatisation inédite et historique pour la mutuelle** : 160 retombées dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. Le président de la MGP a ainsi été interviewé dans la matinale de France Info et le quotidien *Le Monde* a consacré un trois-quarts de page aux résultats du baromètre. Preuve de cet écho, l'étude a donné lieu à des échanges entre la MGP et le conseiller sécurité du Président de la République.

RPS : UN DISPOSITIF COMPLET

Depuis plus de dix ans, la MGP s'investit dans la lutte contre les risques psychosociaux, fréquents

VALORISER LE COURAGE ET L'IMAGE DES FORCES DE SÉCURITÉ

Mutuelle à mission, la MGP a imaginé et organisé la cérémonie des **Médailles de l'Engagement**, en totale adéquation avec sa raison d'être. Cet événement d'envergure a pour but de valoriser les gestes remarquables de policiers pendant leur service mais également en dehors. La première édition, décalée du 14 décembre 2021 au 9 mars 2022 en raison des conditions sanitaires, a été une réussite : elle a réuni plus de **180 participants**, dont de nombreuses

personnalités, représentant les pouvoirs publics, la profession et ses associations (*voir encadré*). Plusieurs influenceurs de référence et des figures emblématiques des forces de sécurité étaient également au rendez-vous.

La cérémonie a récompensé **13 actions** courageuses ou généreuses, distinguant ainsi **23 policiers au total**. Réparties dans cinq catégories (S'engager, Partager, Se dépasser, Protéger à tout prix, Secourir), les médailles avaient été attribuées au préalable par un jury composé du président, du premier vice-président, du

directeur général, du responsable de la communication et d'une élue de la MGP. La sélection a été rendue possible par une **veille quotidienne** et les **remontées d'informations des élus**. Une pleine page dans *Le Parisien* a annoncé l'événement, contribuant à valoriser la cérémonie. Fortes de ce succès, Les Médailles de l'Engagement sont appelées à devenir un rendez-vous annuel.

POUR ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ

Engagée pour une société plus respectueuse et plus solidaire,

MÉDAILLES DE L'ENGAGEMENT
13 ACTIONS HORS NORMES DISTINGUÉES



ILS SONT VENUS AUX MÉDAILLES DE L'ENGAGEMENT

Présentée par la journaliste et animatrice **Cécile de Ménibus**, réserviste de la préfecture de Paris, la cérémonie a eu l'honneur d'accueillir notamment : M. le directeur général de la police nationale accompagné de la porte-parole de l'institution, Mme la directrice centrale de l'IGPN, également directrice de la fédération sportive de la police ; Mme la directrice centrale des CRS, ainsi que des personnes influentes dans la profession telles que Bruno Pomart et Abdoulaye Kanté, ou encore de grandes figures de la police nationale comme Christian Lambert, ancien patron du RAID et ancien préfet de la Seine-Saint-Denis.

la MGP est partenaire de FLAG!, l'association LGBT+ des agents des ministères de l'Intérieur et de la Justice. En 2021, elle a mené des actions de sensibilisation aux comportements à adopter pour lutter contre le sida. En 2021, la MGP est aussi devenue partenaire de l'association Raid Aventure qui, avec son dispositif Prox', promeut le dialogue, la citoyenneté et les valeurs de la République à travers des activités ludiques et sportives auprès des jeunes.



RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Conformément à son troisième objectif statutaire, la MGP porte une attention particulière à son empreinte environnementale. Fin 2021, accompagnée par le cabinet de conseil A2DM, elle a réalisé son **premier bilan carbone** en évaluant ses émissions directes et indirectes de gaz à effets de serre. Il aboutira à la définition **d'un plan d'actions** pour alléger cette empreinte, notamment à travers la gestion de ses actifs et la sensibilisation

des collaborateurs et des adhérents aux conséquences du réchauffement climatique.

La MGP a également pris de nouvelles initiatives pour embarquer ses collaborateurs dans un cercle vertueux. Pour la première fois en 2021, elle a participé à la **Semaine européenne de la réduction des déchets**, qui a mobilisé les équipes autour de quatre thèmes : la prévention des déchets, la prévention du gaspillage alimentaire, la promotion du compostage, le réemploi-la

réparation et la réutilisation. Par ailleurs, la MGP a diffusé à ses collaborateurs **une liste d'éco-gestes** à adopter pour limiter la pollution numérique.

Enfin, suite à la **convention passée avec l'ONF** (Office national des forêts), la MGP a participé à une **plantation d'arbres dans la forêt domaniale de Montmorency** (95), qui souffre du réchauffement climatique : 605 plants de chêne et de fruitiers forestiers lui redonneront bientôt un nouveau souffle.



25%
des répondants du Baromètre santé 2021 déclarent avoir eu des pensées suicidaires ou entendu des collègues en évoquer



160
retombées du Baromètre santé 2021 (presse écrite, radio, télévision)



23
lauréats des Médailles de l'Engagement

FIERS

DE LA MGP

INSPIRATION

« La MGP peut être fière du Baromètre santé. Je suis heureuse d'avoir contribué à sa mise en place en le testant, avec d'autres délégués de ma région, avant sa publication. L'analyse des résultats nous apporte des éléments concrets pour échanger avec les chefs de service. C'est aussi une source d'inspiration pour imaginer comment toujours mieux répondre aux besoins des adhérents. »



Carine César Charlut,
vice-présidente de
l'assemblée régionale
Grand-Est et déléguée
à l'assemblée générale

HUMANITÉ

« Travailler à l'organisation des Médailles de l'Engagement et pouvoir apporter ma contribution à la mise en lumière des policiers a été une vraie fierté. Compiler ces actes héroïques, citoyens, altruistes, tous plus empreints d'humanité les uns que les autres donne vraiment du sens à notre action. »



Sylvie Claparède,
Brand Manager,
la MGP

ÉCOUTE

« Au quotidien, des collègues se confient à moi, mais d'autres cachent leur détresse, et il est important de rester à leur écoute, de pouvoir les orienter. C'est pourquoi j'ai voulu suivre les deux modules proposés par la MGP aux délégués pour apprendre à détecter les signaux de mal-être et agir en conséquence. »



Catherine Basset, membre de
l'assemblée régionale Île-de-France et
déléguée à l'assemblée générale



FIERS

DE
NOTRE
MODÈLE

La MGP affirme ses valeurs mutualistes avec fierté et conviction. Au cœur de ses instances de gouvernance, sur le terrain avec la militance et grâce à ses collaborateurs engagés, la MGP décline les principes immuables qui forgent son identité : solidarité, proximité, responsabilité et respect de la démocratie.

La force du modèle **démocratique**

Sans but lucratif, sans actionnaires, la MGP n'est pas une entreprise capitalistique mais une mutuelle qui appartient à ses adhérents. Au quotidien, sa gouvernance et sa militance font vivre ses principes mutualistes.



« Nos élus s'engagent activement pour défendre l'intérêt général, ils s'approprient la stratégie dans un élan collectif, au bénéfice de tous les membres de la famille MGP. »

Marc Kéruzec,
premier vice-président de la MGP

RÉSOLUMENT MUTUALISTE

À tous les niveaux de la gouvernance et de la militance, **la vie démocratique est au cœur de la MGP.** Les adhérents élisent leurs représentants, les délégués à l'assemblée générale, des membres issus des forces de sécurité comme eux : leurs voix comptent ainsi dans les choix d'orientations stratégiques de la mutuelle. Ils élisent également les **délégués mutualistes** qui les accompagnent au plus près du terrain. **Ce modèle**

offre aux adhérents la proximité et la solidarité nécessaires à leur protection.

UNE GOUVERNANCE ET UNE MILITANCE ACTIVES

En 2021, la MGP et MGP Action solidaire **ont continué à tenir** leurs instances dans un contexte électoral fort. 3 réunions des assemblées générales, 16 réunions des conseils d'administration, 11 réunions de bureau, 28 réunions des assemblées régionales et

14 réunions des assemblées d'informations et d'études (AIE) se sont tenues majoritairement en présentiel, dans le respect des gestes barrières. 42 réunions de **commissions et comités d'audit** ont été organisées pour la MGP et 27 réunions pour MGP Action solidaire. À noter : la commission stratégie produits et risques s'est réunie 7 fois pour aborder notamment les impacts de la PSC. En juin 2021, **le tiers sortant du conseil d'administration de la MGP a été renouvelé ainsi que son bureau.** À cette occasion, la

MGP a fait évoluer son système d'attribution permanente pour sécuriser son mouvement mutualiste. En janvier 2021, MGP Action solidaire a également réélu une partie de son conseil d'administration et son bureau.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Reportées de 2020 à 2021, les élections **des délégués à l'assemblée générale et des délégués mutualistes** ont été organisées en fin d'année. Celles

des délégués à l'assemblée générale fonctionnaient par listes **régionales** et non plus départementales, favorisant ainsi une meilleure **représentativité.** Par ailleurs, à l'automne, à l'occasion des AIE, les présidents régionaux ont été élus.



160

délégués à l'assemblée générale



1500

délégués et correspondants mutualistes partout sur le territoire

L'ENRICHISSEMENT DES QUALIFICATIONS

Chaque année, la MGP propose à ses administrateurs **deux formations collégiales et deux autres personnalisées**. En 2021, tous les modules ont été réactualisés. Par ailleurs, deux administrateurs ont réussi la formation qualifiante proposée par Sciences Po et la Fédération nationale de la Mutualité française sur l'exercice des responsabilités au sein d'un conseil d'administration.

UN SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES EFFICACE

Dans le cadre des règles issues du régime prudentiel Solvabilité II, la gouvernance est placée au cœur du système de gestion des risques. Les quatre responsables de fonctions clés (gestion des risques, vérification de la conformité, audit interne, actuariat), présents lors des réunions du conseil d'administration, rendent régulièrement compte à celui-ci, notamment à travers la présentation de leurs bilans ou rapports.

La force du modèle social et solidaire

Solidaire et attentive, la MGP met en œuvre de nombreuses actions de prévention pour faire évoluer les comportements en matière de santé. La mutuelle veille également à apporter un soutien adapté aux adhérents fragilisés.



Journée prévention santé : atelier sur la posture à adopter dans son véhicule.

prévention santé (JPS). Des ateliers ont ainsi été mis en place sur la gestion du stress, la nutrition, le sommeil, l'activité physique ou encore l'ergonomie du poste de travail. Le bénéfice de ces actions organisées sur site par le service prévention et promotion de la santé est clairement reconnu : **deux tiers des participants déclarent avoir modifié leur comportement après les avoir suivis.**

En parallèle, les présidents de région s'engagent à organiser au moins une **Journée de prévention régionale (JPR)** chaque trimestre sur site professionnel et dans une école. Ils veillent à la personnaliser en fonction des réalités locales et des enseignements du Baromètre santé. En 2021, si toutes ces actions n'ont pu voir le jour en raison du contexte sanitaire, le nombre de JPR a néanmoins atteint son **record avec 18 événements organisés.**

LA PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION

En 2021, la MGP a renouvelé, pour trois ans, la convention avec le ministère de l'Intérieur relative à l'organisation des **Journées de**

« Le service s'est étoffé et est monté en compétences. Notre équipe gagne en autonomie pour accroître la qualité de l'organisation des journées de prévention sur site. »

Élisabeth Moreso,

responsable prévention et promotion de la santé

Ainsi, 52 ateliers ont été consacrés à la gestion du stress, à la prévention du suicide et aux troubles musculo-squelettiques.

La MGP organise ces différentes actions en collaboration avec des partenaires comme l'Association française de chiropraxie, Namatata et la Fédération française des réflexologues. La mutuelle a également proposé pour la première fois à ses adhérents un webinar sur le thème « Être bien dans sa tête au travail » avec une psychologue. De plus, la MGP est intervenue lors de la journée de cohésion de l'IGPN, à la demande de la directrice de cette administration.

En matière de prévention, la MGP peut aussi compter sur la force de son réseau d'élus. Formés aux risques psychosociaux (RPS), ils détectent les signes de mal-être de leurs collègues et agissent en conséquence. La lutte contre le suicide est renforcée par la participation de la MGP au comité de pilotage de la Journée nationale de prévention du suicide de l'Union nationale de prévention du suicide (UNPS).



Journée prévention santé : atelier sur les techniques de récupération brèves.

« Notre identité affinitaire est une force pour aborder la PSC sereinement. Parmi nos atouts : nos actions de prévention santé, saluées par les forces de sécurité. »

Jean-Harry Royer,

vice-président de la MGP

D'AUTRES RELAIS DE PRÉVENTION

« Agir pour ma santé », la rubrique prévention du site mgp.fr, s'est étoffée. Plus de 80 articles de sensibilisation relayés sur les réseaux sociaux sont disponibles sur des sujets tels que l'activité physique, la santé mentale, le sommeil... Par ailleurs, un film a été réalisé afin de présenter sous forme de reportage les actions de prévention organisées par la MGP. Il a reçu un très bon accueil des personnes auprès desquelles il a été diffusé, notamment des représentants du ministère de l'Intérieur.

UNE ACTION SOCIALE CONSTANTE

Les prestations d'action sociale proposées aux adhérents suivent trois axes : mieux répondre à l'urgence, agir sur le collectif et prévenir les situations de fragilité. En 2021, MGP Action solidaire a ainsi traité près de 1 500 dossiers et octroyé plus d'1 million d'euros d'aides exceptionnelles personnalisées. La grande majorité d'entre elles concernaient les frais de santé.

Les autres aides ont permis de soutenir des adhérents blessés lors d'une intervention, ayant besoin d'un hébergement temporaire ou d'un déménagement d'urgence, ainsi que des victimes d'importantes

intempéries. Des cas exceptionnels ont également été étudiés : la MGP a ainsi participé aux frais d'hébergement d'une famille ultra-marine dont un des enfants devait subir une intervention chirurgicale lourde en métropole.

LE RÔLE CENTRAL DES ÉLUS

Dans les régions, les élus sont à l'écoute des problèmes rencontrés par leurs collègues et identifient les situations individuelles nécessitant un examen de la commission.

De plus, les présidents de région participent aux décisions fixant le montant des aides. En 2022, la présence des élus sera renforcée auprès des familles et collègues des forces de sécurité gravement blessées ou décédées.



9,1/10
indice de satisfaction des actions de prévention



1490
participants aux JPS et JPR sur 135 ateliers



+9%
de budget d'action sociale consommé par rapport à 2020

Une entreprise responsable

Les collaborateurs sont fiers d'appartenir à la MGP. Mutuelle à mission, responsable et impliquée, elle veille aux bonnes conditions de travail, tout en s'engageant activement dans des démarches RSE.



TÉLÉTRAVAIL
NOUVEL ACCORD SIGNÉ

LE TÉLÉTRAVAIL INTÉGRÉ AUX PRATIQUES

En 2021, les règles du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise

face à l'épidémie de la Covid-19 ont prévalu. Cependant, la MGP a souhaité pérenniser le télétravail au-delà du cadre réglementaire avec **un nouvel accord signé en fin d'année** entre les organisations syndicales et la direction. Son état d'esprit : accorder une plus grande autonomie au manager, qui évalue le nombre et la fréquence des jours télétravaillés selon le poste occupé. L'accord rend possible, dès 2022, le télétravail à partir de 3 mois d'ancienneté (contre 6 auparavant), pour les salariés à temps partiel à 60 % et pour les alternants après 6 mois d'ancienneté, dans la limite de 100 jours par an. Les salariés

doivent être présents sur leur lieu de travail au minimum 2 jours par semaine.

LE PREMIER CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

Depuis fin 2021, 350 collaborateurs bénéficient du nouveau contrat collectif santé MGP avec un maintien des garanties proposées. Au total, ce contrat compte **900 personnes protégées** (incluant les ayants droit). Dotée d'outils modernisés, la MGP a développé avec succès ce dispositif de contrat collectif.

DES ÉQUIPES FIÈRES ET ENGAGÉES

Dans le cadre de la **troisième édition du baromètre social**, la MGP a soumis près de 80 questions à ses collaborateurs, les interrogeant sur leur moral, leur engagement, la qualité de vie au travail, le management, la politique de rémunération ou encore leur vision du plan stratégique et de la qualité de mutuelle à mission. Avec 61 % de participation, ce baromètre révèle plusieurs éléments clés : **97 % des collaborateurs sont fiers de travailler pour la MGP mutuelle**

à mission (+ 2 points par rapport à 2018) et 81 % ont une vision claire de leur rôle dans le cadre du plan stratégique H24 (+ 13 points par rapport à 2018). Parmi les nombreuses réponses, la MGP retient notamment l'importance d'améliorer la communication sur les avantages sociaux.

LA MGP, EMPLOYEUR DYNAMIQUE SUR LINKEDIN

Le compte LinkedIn de la MGP promeut les métiers de la mutuelle, au siège comme en agence, et relaie ses offres d'emploi. Fin 2021, la MGP pouvait compter sur une communauté de 6 123 abonnés. Articles, photos, vidéos sont postés presque quotidiennement, renforçant le positionnement de la MGP, employeur responsable.

« Le baromètre social 2021 réaffirme la fierté des collaborateurs d'appartenir à la MGP. Leur engagement est fort malgré l'impact de la pandémie sur les conditions de travail. »

Nathalie Bour,
directrice des ressources humaines,
des moyens généraux et achats

UN TOUT NOUVEL INTRANET

Les contenus et l'ergonomie de l'intranet ont été totalement réorganisés. Classées par thématique, les informations sont clairement identifiées pour un accès facilité. L'intranet permet ainsi de mieux suivre les événements et les actualités de la mutuelle, mais également de renforcer sa connaissance des projets, des offres et des équipes de la MGP afin de donner à chaque collaborateur tous les moyens pour exécuter au **mieux sa mission**.

UNE POLITIQUE RSE ACTIVE

La qualité de mutuelle à mission vient renforcer les actions de la

MGP menées dans le cadre de ses responsabilités sociales et environnementales. Elles font chaque année l'objet d'un rapport dédié. En 2021, la stratégie RSE a permis de renouveler certaines initiatives et d'en amorcer d'autres. Les collaborateurs ont ainsi pu racheter à prix réduit du matériel informatique de la MGP, reconditionné par une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Sur le volet social, la mutuelle a conclu un **partenariat avec Malakoff Humanis** visant à soutenir les salariés fragilisés (surendettement, handicap...). Parmi les actions sociétales, le Challenge des pas a mobilisé 140 collaborateurs, permettant de verser 3 000 euros à l'opération des **Coquilles fêlées** organisée par la Ligue Centre Loire Bretagne de la Fédération Sportive de la Police Nationale.



97/100

Index de l'égalité professionnelle
hommes-femmes



6,3%

de collaborateurs en situation
de handicap



11190

heures de formation (en
présentiel et e-learning)

FIERS

DE LA MGP

ENTRAIDE

« En tant que délégué, je participe à la vie de la MGP et je contribue à pérenniser un modèle dont les valeurs sont très proches de celles des policiers. Autrefois on parlait de "société de secours mutuel", donc d'entraide, de service et de solidarité. À l'assemblée générale, chacun s'exprime, participe aux décisions, défend les intérêts des adhérents. »



Anthony Duval,
commandant de police,
hôtel de police de
Nantes, et délégué
à l'assemblée générale

CONFIANCE

« Adhérente à la MGP depuis quelques années, j'ai récemment effectué un dossier de frais de secours auprès de l'action sociale et j'ai été ravie de l'aide qui m'a été accordée concernant un traitement d'orthodontie. Je remercie infiniment le service d'action sociale ainsi que l'ensemble du personnel de la MGP à qui j'accorde toute ma confiance. »

Lily, avis déposé sur le site Opinion Assurances le 26/04/2021



PRÊTS

**POUR
L'AVENIR**

Depuis plusieurs années, la MGP affiche de belles réussites. En 2021, elle réalise peut-être son meilleur exercice. Sans jamais se reposer sur ses acquis, elle se prépare activement aux mutations à venir, dont celles induites par la réforme de la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique (PSC). Préoccupée par la protection des forces de sécurité, la mutuelle s'est emparée du sujet et s'est vivement investie, de nombreux échanges au sein de son environnement ont eu lieu. Ses instances de gouvernance sont fortement impliquées. Son objectif : veiller à préserver les valeurs mutualistes et maintenir l'ambition de protéger toujours mieux ceux qui protègent.

Nous adapter en **affirmant** nos valeurs

La MGP est entièrement tournée vers l'avenir et la défense de ses valeurs mutualistes. Dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme de la PSC, elle analyse, échange et se projette. L'objectif ? Rester la mutuelle de référence des forces de sécurité.

LA PRÉPARATION DE LA PSC

Dès la publication de la loi du 6 août 2019, la MGP a commencé à se préparer à la réforme de la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique. En février et septembre 2021, deux autres textes ont clarifié l'obligation et les modalités de prise en charge par les employeurs publics. À la lumière de ces informations, tout en prenant en compte son identité affinitaire et ses valeurs,

la MGP réfléchit aux différentes possibilités qui s'offrent à elle. Seule, avec ses partenaires comme le Cercle de recherche et d'analyse sur la protection sociale (CRAPS) ou même avec ses concurrents, **elle a échangé sur le sujet avec le ministère de l'Intérieur et les organisations syndicales représentatives.**

UNE RENCONTRE AU PLUS HAUT NIVEAU

La MGP a notamment été reçue par **le conseiller sécurité du Président de la République, Frédéric Rose**, lors d'un rendez-vous à l'Élysée. À l'ordre du jour : l'impact de la réforme de la PSC. Ainsi, au plus

haut niveau, la MGP a alerté sur **les risques de fragilisation du modèle mutualiste**, de nivellement vers le bas des contrats collectifs et de différences de traitement entre les actifs et les retraités. Parce qu'elle connaît intimement les forces de sécurité, la MGP est convaincue que **leur protection santé et prévoyance doit être à la hauteur** des risques auxquels elles s'exposent et des responsabilités qu'elles exercent.

PORTER ENSEMBLE LE MUTUALISME

Au sein de la Mutualité française, la MGP, Unéo et la Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) ont créé

une union affinitaire et solidaire. Ensemble, il s'agit de porter une vision à long terme des valeurs mutualistes, servant au mieux les intérêts des adhérents.

LES TEMPS FORTS DE LA PSC

La réforme de la PSC prévoit la participation de l'employeur à la complémentaire santé des agents des trois fonctions publiques, sans distinction de statut. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, avec un régime transitoire pour la fonction publique d'État dont la durée dépend de la situation de chaque employeur public de l'État. Ainsi, à partir de 2023, les

PROCÉDURES
DE MISE EN CONCURRENCE
POUR LA PSC PRÉVUES
À PARTIR DE 2023

ministères devraient commencer à organiser des procédures de mise en concurrence en vue de la conclusion de marchés relatifs à la protection sociale qui prendront effet, pour les premiers, à partir du 1^{er} janvier 2024. Dans cette perspective, forte de son histoire, de son expertise affinitaire et de ses excellents résultats, la MGP se met en ordre de marche pour être retenue.



FIERS

DE LA MGP



« 2021 fut une année d'analyse de la future réforme et d'échanges avec notre écosystème pour réfléchir à des collaborations constructives. Nous ouvrons tous les champs du possible pour l'avenir. »

Benoît Briatte,
président de la MGP



« Nous nous mettrons dans les meilleures conditions pour remporter le ou les futurs marchés au service de la protection sociale des forces de sécurité. Comme son histoire le prouve, la MGP sait se remettre en cause et relever tous les défis. »

Stéphane Lecocq,
directeur général de la MGP

Ce document, édité en mai 2022, présente l'activité des entités MGP et MGP Action solidaire pour l'année 2021. Photographies : © Getty Images, p. 9, 13, 15, 21, 23, 33, 34, 39 ; © M. Billoué / Entre nous soit dit : couverture, p. 6, 11, 16, 18, 30, 35, 37, 42 ; © François Escriva/MGP, p. 27 ; DR, p.45. Conception, rédaction, réalisation : avec des mots

Mutuelle Générale de la Police - Immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS

MGP Action solidaire - Immatriculée sous le n° 537 676 355 - Union régie par le livre III du Code de la mutualité - 8 rue Thomas Edison - CS 90059 - 94027 CRÉTEIL cedex



MGP - 8 rue Thomas Edison - 94 027 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 09 71101112 (*numéro non surtaxé*)

www.mgp.fr

